Mot du Maire

Chères Léryverains et Léryveraines,

À la suite du dépôt, le 10 septembre 2025, du rapport financier de la Ville de Léry, les membres du conseil présentent les faits saillants 2024. Le contenu suivant a été validé par la firme LLG CPA Inc. Ce contrôle indépendant confirme que la gestion financière de 2024 respecte les normes et exigences légales et renforce la confiance des citoyens et de nos partenaires.

De plus, les états financiers 2024 témoignent encore une fois d'une gestion responsable des ressources de la municipalité axée sur la protection du taux général de taxation qui est un des plus bas des 40 municipalités de la Couronne Sud de Montréal.



Kevin Boyle Maire de Léry

sur le plan des infrastructures:

• La Ville a continué à travailler avec la firme d'ingénierie Tetra Tech pour faire progresser le projet d'infrastructures secteur Est – aqueduc et égout municipal avec l'étude de faisabilité (plans et devis) d'implantation d'un réseau sous pression (RSP). La Ville a reçu la confirmation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) que la solution plausible, économique, donc celle qui serait acceptée par le ministère est un système RSP. Le programme d'infrastructures municipales en eau (PRIMEAU) volet 1,1 subventionne les plans et devis a un taux de 95 %.

Pendant 2 ans (2024-2025), nous avons eu de nombreuses rencontres constructives avec le MAMH qui ont permis à la Ville de convenir d'une subvention record de 51 millions de dollars, grâce au programme PRIMEAU et le programme d'unités individuelles de traitement de l'eau (PUIT) volet 3 sur invitation. Nous prévoyons un début de chantier au printemps / été 2026.

- Un mandat a été donné à la firme de génie Infrastructel pour préparer le rapport de faisabilité (plans et devis) du boulevard urbain / route 132 afin de réaménager le boulevard de Léry à l'échelle humaine et améliorer la sécurité des citoyens et principalement celle des enfants. Nous envisageons de déposer les plans et devis au ministère du Transport et de la Mobilité durable (MTMD) dans les plus brefs délais afin de débuter les travaux en 2026.
- Nous avons continué de réaliser les travaux de rénovation importants de l'hôtel de ville et de l'édifice Maria-Goretti.

Résultats financiers 2024

L'excédent de fonctionnement (ou surplus) de l'exercice à des fins fiscales est de 1 301 071 \$.



La Ville de Léry a enregistré des revenus de 6 610 213 \$, soit 326 448 \$ de plus que les revenus prévus, en partie du a des entrées de fonds des nouveaux résidents en taxation de 150 672 \$, les droits de mutations et permis de 209 531 \$. De plus nous avons des revenus d'intérêts de 124 377 \$ de plus que budgété. Le marché immobilier en 2024 est demeuré actif malgré le fait que les taux d'intérêt étaient élevés. Ces revenus ont renforcé la ville à contribuer à la capacité d'investir dans des projets prioritaires.

Les dépenses globales ont été moindres que prévu compte tenu des délais de réalisation de certains projets (projet immobilier, infra Est, boul. urbain) et la situation du marché de l'emploi.

Réserves cumulatives 2024



Fonds non affectés

1617278\$



Fonds affectés

419 394\$



Redevances de croissance

695 124\$



Redevances de fonds de parc

138 480 \$

Réalisations 2024

Vie communautaire

La Ville a soutenu financièrement plusieurs organismes tels le Club Optimiste, la Fondation Anna Laberge, la Fondation Gisèle-Faubert et l'Opération Nez rouge.

Les projets citoyens dans lesquels la Ville a investi:

- Subvention pour les activités culturelles, sportives et loisirs des enfants de 17 ans et moins.
- Subvention pour la bibliothèque des personnes de plus de 55 ans et des jeunes de 17 ans et moins.
- Organiser des activités familiales, tel Chasse aux cocos, Fête de la famille, Soirée de l'amitié pour les jeunes âgés de 7 à 14 ans, soccer pour les enfants, Festi Léry, Rallye vélo qui regroupe plusieurs petits cyclistes et leurs parents, décoration de citrouille pour l'Halloween et le Noël des enfants.
- La mise en place du programme Municipalité amie des aînés (MADA) visant à briser l'isolement et favoriser la mise en forme avec des activités et des services subventionnés, tel club de marche, conférences, Viactive, popote roulante, l'installation des bancs exerciseurs au parc Raymond-Faubert et des bancs sur le chemin du lac Saint-Louis.

Environnement et sécurité

- Protéger à perpétuité 5,4 hectares de certains lots de la Ville de Léry avec la collaboration de Nature-Action et Héritage Saint Bernard.
- Favoriser des mesures urbanistiques pour protéger l'environnement.
- Installation de dos d'âne et afficheurs de vitesse sur le chemin du lac Saint-Louis.
- Installation d'un quai d'été à la Presqu'Île Asselin.
- Location de kayaks et de planches à pagaie gratuite pour les Léryverains (nes) au quai de Bellevue.

